



Licenciement cause la non renouvellement de titre de sejour

Par **victime13**, le **20/06/2013** à **00:34**

bonjour;

j'ai deux ans d'anciennete dans une societe de gardiennage, et aujourd'hui mon patron voulait mon licencier parce que la prefecture n'a pas voulu me renouveler mon TS vie prive et familiale, je voulais savoir comment ca se calcul mes indemnites dans ce cas. merci d'avance